

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	ST LAMBERT	Numéro	7510052015
Adresse du site	124, rue Blomet	Hauteur	R+5 (20m)
Bailleur de l'immeuble	Social Elogie	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	23/04/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	26/04/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	23/06/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 140° et 230°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 140° <5V/m - 230° <4V/m 5G (3500) : 140° <5V/m - 230° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	20.05m pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

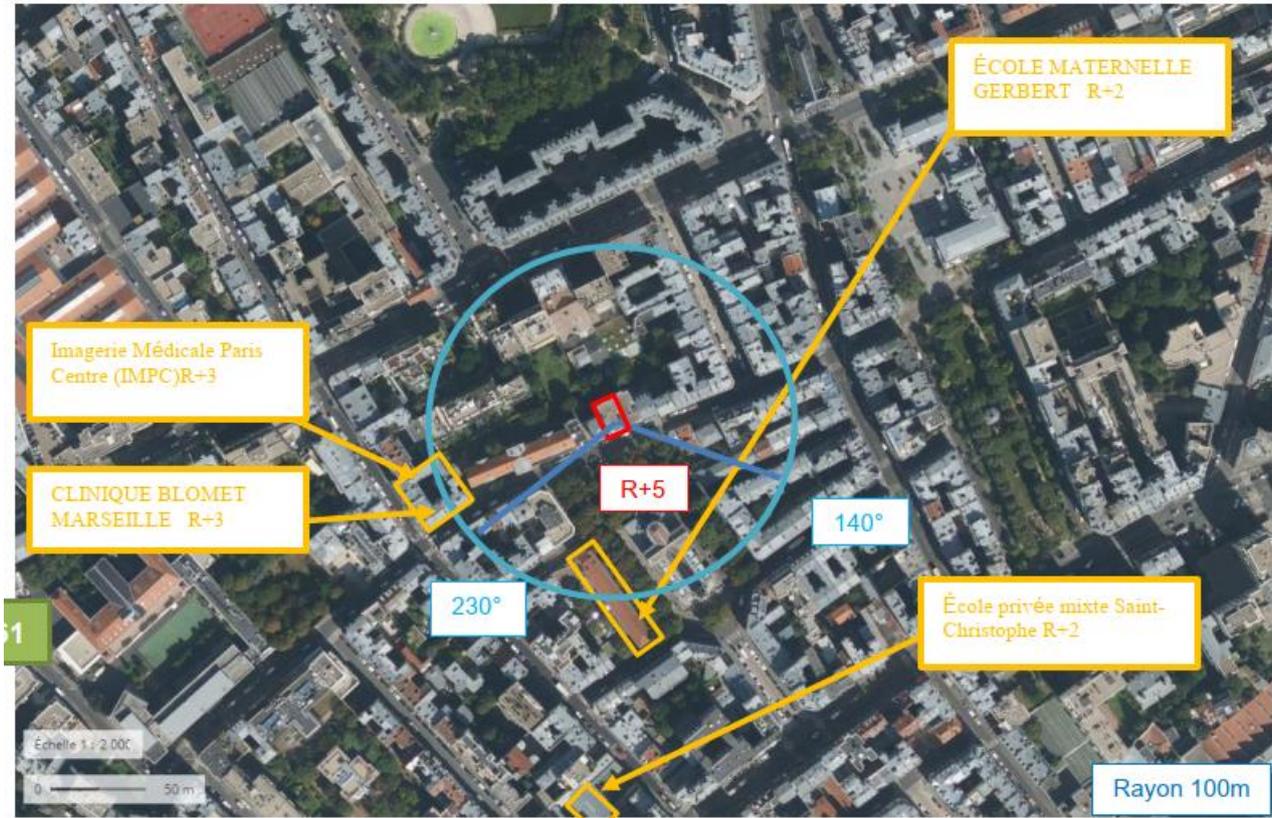
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Installation de la zone technique sur structure métallique en caillebotis sur terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ÉCOLE MATERNELLE GERBERT	6 RUE GERBERT 75015 PARIS	10m	NON	69m	1.12 V/m
<i>École privée mixte Saint-Christophe</i>	<i>82 rue de l'Abbé Groult 75015 PARIS</i>	10m	NON	180m	0.11 V/m
<i>Imagerie Médicale Paris Centre (IMPC)</i>	<i>136 Rue Blomet 75015 PARIS</i>	16m	NON	127m	0.057V/m
CLINIQUE BLOMET	136 B R BLOMET 75015 PARIS	16m	NON	127m	0.075 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	<i>Azimut 140°</i>	<i>Azimut 230°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>12.5 m</i>	<i>17.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. **Azimut 140°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 12.5 m .



Légende

>6V/m	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 140°</i>	<i>Azimut 230°</i>
Niveau Maximal	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
Hauteur	<i>13.5 m</i>	<i>18.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

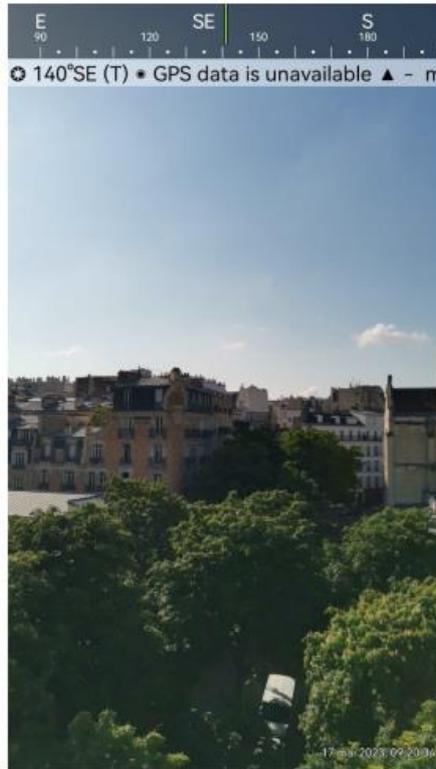
Après travaux

Avant travaux



Vue des Azimuts

Azimut 140° :



Azimut 230° :

